



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du jeudi 14 avril 2022

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Votants
19	12	16

L'an deux mille vingt-deux, et le quatorze avril à 19 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur MAURIN Stéphane, Maire.

**Objet :**

**Approbation Budget  
Primitif 2022**

**Date de la convocation : 08.04.2022**

**Présents :** M. CHEVALIER Gérard, Mme VUIGNIER Alexandra, M. LOYE Rémy, Mme LAURENT Amélie, M. BURILLO Mathieu, M. BOUCAULT Michel-Éric, Mme BURILLO Florence, Mme DUMAS Michelle, M. FERILOLO Flavien, Mme HUSSON Audrey, M. SMITH Thierry.

**Absents représentés :** Mme BERTINEAU Christiane (procuration à M. CHEVALIER Gérard), M. BERNARD William (procuration à Mme VUIGNIER Alexandra), Mme POLITO Chloé (procuration à Mme LAURENT Amélie), M. NUSSBAUM Frédéric (procuration à Mme BURILLO Florence). **Absents excusés :** M. PHILIP Alexandre. **Absents :** M. DIEUDONNE Michel, Mme BOUSQUET Béatrice. **Secrétaire de séance :** Mme LAURENT Amélie

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2022, qui se présente, par section équilibrée, comme suit,

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 566 355 €

Dépenses et recettes d'investissement : 503 483 €

Monsieur le Maire donne la parole à M<sup>me</sup> VUIGNIER Alexandra, adjointe aux finances afin qu'elle présente en détail les propositions budgétaires travaillées en commission finances le 11 avril dernier.

L'exposé de l'adjointe aux finances entendu et après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2022 arrêté comme suit :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES et RECETTES
<b>Section de fonctionnement</b>	1 566 355 €
<b>Section d'investissement</b>	503 483 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 069 838 €</b>

Délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Le Maire,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213000920-20220414-2022-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2022

Affichage : 26/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



  
